

**LES FEMMES ET L'ÉCONOMIE :
ENJEUX DE LA RECHERCHE
STRATÉGIQUE À LONG TERME**

Monica Townson

Préparé pour Condition féminine Canada

Mars 1997

Le présent document présente les vues de l'auteure et ne reflète pas nécessairement la politique officielle de Condition féminine Canada ou du gouvernement du Canada.

Dans le cadre des consultations tenues par Condition féminine Canada au début de 1996, il y a aussi eu des discussions sur l'orientation possible de la recherche qui sera financée par le Fonds de recherche en matière de politiques. Les enjeux économiques sont apparus comme un secteur prioritaire de recherche. À cet égard, les participantes ont recensé des préoccupations comme l'incidence sur les femmes de la mondialisation et de la restructuration économique, les conséquences économiques des politiques actuelles du gouvernement fédéral, l'importance de l'autonomie économique des femmes et le travail rémunéré et non rémunéré. Ces préoccupations ont mis en évidence la nécessité de procéder à une recherche stratégique qui documente les répercussions économiques de ces nouveaux éléments sur les femmes, et qui proposerait des politiques de rechange. Il incombe en outre de procéder à des recherches qui attirent l'attention sur de nouveaux secteurs à examiner sous l'angle des politiques.

Bien que certains des enjeux relevés à l'occasion des consultations soient déjà à l'ordre du jour des politiques gouvernementales, un examen des nouvelles tendances à plus long terme permettra à Condition féminine Canada de placer certains de ces enjeux dans une optique à plus long terme et peut-être de proposer une perspective différente pour la détermination des priorités en matière de recherche stratégique. L'examen de certaines de ces tendances à plus long terme pourrait se traduire alors par des projets de recherche précis, convenant à cette optique.

Il faut cependant souligner trois points importants : 1) les enjeux économiques ne peuvent être étudiés isolément des tendances sociales, 2) un échéancier approprié doit être établi pour les analyses à plus long terme et 3) il faut procéder à une évaluation pour déterminer si les enjeux qui sont actuellement prioritaires dans les politiques gouvernementales le demeureront effectivement.

Liens entre les questions économiques et sociales

Il est évident que les enjeux économiques ne peuvent être étudiés isolément des tendances sociales. En effet, les participantes à la consultation ont fortement insisté sur l'importance de reconnaître les liens entre ces enjeux. La plupart des analystes féministes ont toujours admis que le mieux-être économique des femmes n'est pas déterminé uniquement par les tendances de l'économie. Les décideurs, cependant, ont été lents à reconnaître que les réalités sociales et économiques sont inévitablement entrelacées. Trop souvent aussi, les économistes ont étudié « l'économie » sans tenir compte des conséquences sociales des décisions économiques — à plus forte raison des conséquences économiques des pressions et des tendances sociales. Il faut aussi reconnaître que les décisions politiques peuvent déterminer les résultats à la fois sur les plans économique et social. Par exemple, une idéologie politique qui favorise une responsabilisation accrue de l'individu et une diminution de l'intervention de l'État aura des conséquences à la fois sociales et économiques.

Tout examen des questions liées à la recherche en matière de politiques à long terme par rapport aux femmes et à l'économie doit donc reconnaître les liens entre le développement social, économique et politique. La recherche prévue sur le mieux-être

économique des femmes doit éviter les distinctions arbitraires entre les enjeux économiques et sociaux.

Échéanciers appropriés

La question d'un échéancier approprié pour situer les recherches en matière de politiques à long terme doit aussi être envisagée. Les changements prévus et déjà annoncés aux politiques, les tendances économiques qui se dégagent et les données démographiques peuvent servir d'indicateurs. Si, par exemple, nous choisissons les vingt prochaines années en tant qu'échéancier de référence, un certain nombre d'éléments nouveaux pourraient être placés à divers points du continuum. La liste qui suit, qui est loin d'être exhaustive, présente certaines possibilités.

- Au cours des cinq prochaines années (d'ici 2002), les indicateurs suivants pourraient se manifester :
 - l'économie du Canada devrait être entrée dans l'ère de l'après-déficit;
 - les pressions en faveur de réductions d'impôt pourraient s'être accentuées;
 - la croissance de l'emploi demeure un gros point d'interrogation;
 - le transfert de la politique sociale vers les provinces, maintenant bien amorcé, pourrait avoir cédé le pas au transfert d'importantes responsabilités sociales des provinces vers les municipalités;
 - la nouvelle prestation aux aîné(e)s (fondée sur le revenu familial) sera en place.

- D'ici la fin des dix prochaines années (d'ici 2007) :
 - la mondialisation des marchés aura encore progressé, ce qui permettra de mieux évaluer les conséquences pour le Canada;
 - les tendances en faveur d'emplois non standard pourraient être bien établies;
 - la privatisation des services sociaux pourrait aussi être bien établie;
 - le transfert des responsabilités sociales vers les municipalités et la réduction de la taille du gouvernement en général pourraient avoir contribué à accentuer la notion de la « responsabilité » communautaire;
 - la restructuration du régime fiscal (par opposition à une simple réduction des impôts) peut devenir un enjeu avec la réduction de la taille du gouvernement;
 - le travail non rémunéré et le manque d'emplois rémunérateurs pourraient devenir prioritaires;
 - les premiers membres de la génération du baby-boom commenceront à prendre leur retraite (ceux-ci, qui sont définis comme les personnes nées entre 1947 et 1966, auront de 41 à 60 ans);
 - d'autres changements pourraient être envisagés au Régime de pensions du Canada — l'abolition du RPC en faveur d'un compte d'épargne privé obligatoire demeure une possibilité.

- D'ici la fin des quinze prochaines années (en 2012) :
 - les membres de la génération du baby-boom auront entre 46 et 65 ans, et il y aura donc, toutes proportions gardées, plus de personnes âgées qu'en 1997

(particulièrement parce que les personnes prendront probablement leur retraite avant d'avoir 65 ans);

- la situation des pensions pourrait devenir critique par suite des réductions imposées aux régimes de retraite de l'État à la fin des années 1990 et de l'incapacité des personnes de faire des économies personnelles pendant cette même période;
 - la pauvreté des femmes âgées pourrait devenir un enjeu une fois de plus;
 - les prédictions au sujet de l'avenir du travail et de la croissance du tiers secteur auront été mises à l'essai et prouvées ou réfutées.
- D'ici la fin des vingt prochaines années (en 2017) :
 - les personnes âgées formeront un énorme pourcentage de la population;
 - le soin des personnes âgées remplacera la question du soin des enfants en tant qu'enjeu social de première importance pour les femmes;
 - le travail non rémunéré pour les femmes deviendra peut-être aussi important ou plus important encore que le travail rémunéré.

Il est impossible, naturellement, de prédire avec précision la plupart de ces événements. Bien que les tendances démographiques comme le vieillissement de la population soient pour ainsi dire prévisibles, la manière dont nous ferons face à ces tendances déterminera les conséquences économiques pour les femmes. Dans d'autres cas, des orientations que nous considérons maintenant comme inévitables — la privatisation des services sociaux par exemple — pourraient être renversées en raison des choix que nous ferons au cours des vingt prochaines années par rapport aux politiques. De tels renversements sont en effet possibles dans l'économie de l'après-déficit, mais avons-nous déjà pris un engagement en faveur de gouvernements plus petits et sommes-nous peu disposés à revenir en arrière? Même l'incidence économique de la mondialisation peut être modifiée par des décisions politiques.

La longévité éventuelle des préoccupations actuelles en matière de politiques

Il semble que certains enjeux se retrouvent parmi les principaux points à l'ordre du jour des politiques gouvernementales uniquement pour disparaître lorsque les décideurs passent à une autre préoccupation, généralement sans avoir trouvé une solution au problème ou à l'enjeu qu'ils tentaient de régler. Il y a quelques années, par exemple, l'alphabétisation occupait une place importante à l'ordre du jour des politiques gouvernementales. Les problèmes de l'analphabétisme demeurent, mais les décideurs sont passés aux services de garde d'enfants, à la formation, à la dette et au déficit, ainsi qu'à d'autres enjeux politiques « critiques ». Plus récemment, la pauvreté des enfants a commencé à dominer les politiques gouvernementales. Des inquiétudes au sujet de la « cohésion sociale », de la « fin du travail » et de la mondialisation sont aussi devenues des préoccupations courantes.

L'élaboration d'une optique de recherche en matière de politiques à plus long terme nécessitera un examen attentif des préoccupations courantes en matière de politiques. Il faudra aussi tenir compte du fait que les décideurs pourraient se désintéresser de

leurs préoccupations actuelles et faire d'une autre question un enjeu prioritaire. Une telle évolution est généralement déterminée par des considérations d'ordre politique et est donc difficile à prévoir. Mais, l'avantage de situer la recherche en matière de politiques dans une optique à plus long terme réside dans le fait que cela permet d'être proactif et de favoriser des réponses aux politiques gouvernementales, plutôt que de simplement réagir aux politiques gouvernementales courantes.

Dix secteurs clés de la recherche

Tout en reconnaissant que les enjeux économiques, sociaux et politiques sont inextricablement entrelacés, et en notant les avertissements formulés dans ce qui précède, il est possible de proposer dix secteurs clés sur lesquels il serait possible de procéder à des recherches en matière de politiques à long terme sur des enjeux économiques, en tenant compte du double point de vue des femmes et des hommes. L'obtention et le maintien de l'autonomie économique des femmes devraient demeurer primordiaux dans l'ensemble de ces recherches.

1. Tendances du marché du travail

a) L'augmentation du travail non standard, qui est défini comme du travail à temps partiel, pendant une partie de l'année, temporaire, à forfait et indépendant (sans employé(e)s). Il faut documenter l'ampleur du phénomène, les conséquences pour l'autonomie économique des femmes et leur sécurité actuelle et future. Les incidences sur le plan des politiques vont de la politique sur les régimes de retraite aux normes d'emplois, en passant par les questions d'iniquité salariale et de discrimination.

b) L'augmentation du travail indépendant — un sous-ensemble de a). Qui sont les travailleuses indépendantes? Pourrait-il s'agir de personnes hautement qualifiées, sans compétences, de travailleuses à domicile œuvrant dans des conditions de misère, ou de consultantes en gestion ou professionnelles. Quels sont leurs revenus? Faut-il encourager le travail indépendant? Faut-il adopter des mesures spéciales pour protéger les travailleuses indépendantes? Les travailleuses indépendantes sont-elles plus vulnérables sur le plan économique? Quelles sont les conséquences pour l'égalité des femmes? Des inquiétudes particulières pour les femmes autochtones et membres de groupes minoritaires et les femmes ayant un handicap.

c) Les femmes en affaires — le fait d'être propriétaire d'une entreprise améliore-t-il les possibilités d'autonomie économique des femmes? Des efforts particuliers devraient-ils être faits pour aider les femmes à se lancer en affaires? À quels obstacles les femmes entrepreneures sont-elles confrontées? L'expérience des femmes diffère-t-elle de celle des hommes?

d) Les répercussions sociales et économiques à long terme du chômage et du sous-emploi sur les femmes en tant que travailleuses et membres de la famille lorsqu'un autre membre de la famille — particulièrement un conjoint ou un partenaire — est en chômage. Quelle est la tendance de la fréquence et de la durée des périodes de chômage

chez les femmes comparativement aux hommes? Quelle est l'ampleur du sous-emploi chez les femmes — particulièrement chez les femmes autochtones, les femmes de couleur et les femmes confrontées à un obstacle linguistique? Les femmes se tirent-elles mieux ou moins bien d'affaire que les hommes compte tenu de la ségrégation professionnelle sur le marché du travail rémunéré? Les mesures pour régler le chômage ont-elles un parti pris sexiste? — p. ex. la mobilité géographique en tant que solution au chômage des femmes alors qu'il faut aussi tenir compte des conjoints ou d'autres membres de la famille; les travaux d'infrastructure qui mettent l'accent sur le travail pour les hommes comme la construction; les programmes de formation et de recyclage inaccessibles pour les femmes faute de services de garde d'enfants.

e) La technologie et ses applications au travail des femmes, en tenant compte de la ségrégation professionnelle dont sont victimes les femmes sur le marché du travail rémunéré. Les ordinateurs dans le milieu bancaire et le commerce au détail, Internet, le travail à domicile. Quelle est l'évolution probable? Les femmes risquent-elles davantage que les hommes d'être déplacées en raison de l'application de nouvelles technologies? La technologie est-elle responsable de l'exportation d'emplois vers des pays à faibles salaires? Comment les femmes peuvent-elles profiter des nouvelles technologies?

f) Formation — comment l'utiliser pour qu'elle profite aux femmes et améliore leur autonomie économique? De quel type de formation les femmes ont-elles besoin? Comment la formation cadre-t-elle avec l'éducation continue, la prédominance d'emplois non standard, la restructuration du marché du travail? Le chômage est-il élevé parce que les personnes n'ont pas les compétences requises? Cela vaut-il davantage pour les femmes que pour les hommes?

g) Perspectives d'emploi pour les jeunes femmes. Le chômage chez les jeunes continuera-t-il d'être une source de préoccupation avec le vieillissement de la population? Les jeunes femmes réussissent-elles mieux que les jeunes hommes et, dans l'affirmative, pourquoi? En raison des différences sur le plan des études, des techniques de recherche d'emploi, des types d'emplois recherchés?

h) L'économie parallèle. Que savons-nous à ce sujet? Les impôts élevés ont-ils réellement contribué à la croissance de l'économie parallèle? Les femmes sont-elles plus susceptibles que les hommes de travailler dans le secteur informel (p. ex. la garde d'enfants, le nettoyage, le troc, les travailleuses du sexe, les travailleuses domestiques)? Quelles sont les conséquences du travail dans l'économie parallèle pour les femmes sur le plan de la sécurité financière et de l'autonomie économique? Devrait-il y avoir des politiques pour décourager la croissance de ce secteur? Dans l'affirmative, que faire? Dans la négative, comment protéger de l'exploitation les femmes qui travaillent dans ce secteur? Par le droit d'association, l'application de normes du travail, etc.?

2. Travail non rémunéré

J'estime qu'une nouvelle approche doit être adoptée à ce sujet. Plutôt que de se disputer au sujet du travail ménager, de la façon de le mesurer et de déterminer qui fait quoi, je suggère de redéfinir le « travail non rémunéré » selon trois catégories : 1) les soins aux enfants, 2) les soins dispensés à d'autres membres à charge de la famille, particulièrement aux personnes âgées ou ayant un handicap et 3) le travail bénévole où des soins sont dispensés dans la collectivité. Avec la privatisation des services sociaux et la réduction du rôle du gouvernement, de plus en plus de pressions seront exercées sur les femmes pour qu'elles s'acquittent de ce genre de travail non rémunéré. (Par ailleurs, pratiquement tout le monde — y compris les hommes et les enfants plus vieux — doit participer aux travaux ménagers.) Les sujets de recherche pourraient comprendre :

a) Le travail non rémunéré est-il en progression? À l'aide des définitions que je propose, quelles tendances peuvent être observées sur le plan du travail non rémunéré? La part des femmes augmente ou diminue? Quel est l'ampleur du travail non rémunéré fait par les hommes? Peut-on observer un lien avec les compressions gouvernementales? le vieillissement de la population? Y a-t-il plus de femmes qui restent à la maison pour s'occuper d'enfants, de personnes âgées ou de membres de la famille ayant un handicap? Quelles nouveautés sont observées dans les politiques des employeurs en matière de travail et de famille?

b) Comment récompenser le travail non rémunéré? Devrait-il y avoir des crédits d'impôt, des dispositions de retrait dans les régimes de pensions publics, des crédits pour les heures pendant lesquelles on a travaillé? Quelles considérations sont soulevées par les rétributions financières accordées? Les femmes seraient-elles repoussées dans des rôles traditionnels de dispensatrices de soins? Quelle forme de protection contre cette éventualité doit être intégrée aux mesures? Comment mesurer la prestation de soins non rémunérés s'il doit y avoir une rétribution financière? Les hommes dispenseront-ils aussi des soins? Quelles sont les preuves de ces nouvelles tendances dans ce domaine?

c) Le « tiers secteur » et la « fin du travail » décrits par Jeremy Rifkin et d'autres. (Voir *The End of Work: The Decline of the Global Labour Force and the Dawn of the Post-Market Era*, par Jeremy Rifkin, 1995. New York: G.P. Putnam's Sons.) Cette forme de prédiction est-elle fondée? Quelles preuves avons-nous qu'elles se réalisent? Quelles en sont les conséquences pour les femmes?

3. Mondialisation

S'agit-il d'un phénomène durable? Les gouvernements nationaux sont-ils impuissants, ne peuvent-ils pas la prévenir? Quelles sont les conséquences à long terme pour les femmes de la poursuite de la mondialisation? Cela signifie-t-il que les gouvernements nationaux ne peuvent plus mettre en œuvre leurs politiques économiques et sociales? Dans un récent discours, Sylvia Ostry, présidente du Centre for International Studies de la University of Toronto, a prédit un ressac croissant contre la mondialisation alors que les travailleurs et les travailleuses, les organisations non gouvernementales et d'autres

contesteront le rôle des multinationales et chercheront à les responsabiliser davantage. De telles pressions pourraient-elles attirer l'attention au niveau international sur les conséquences néfastes de la mondialisation? Quelle est l'incidence de la mondialisation sur les femmes? Y a-t-il des répercussions sur les politiques en matière d'immigration?

4. Le régime fiscal

La recherche sur les femmes et le régime fiscal a été inégale au mieux. Des pressions se feront de plus en plus sentir en faveur de réductions d'impôt alors que le Canada entrera dans l'ère de l'après-déficit. Quelles formes de réductions d'impôt pourraient être envisagées et le fait de réduire certaines formes d'impôt plutôt que d'autres sera-t-il plus avantageux pour les femmes? Comptons-nous, par exemple, davantage sur des taxes à la consommation régressives, comme la TPS, et moins sur des impôts progressifs comme l'impôt sur le revenu? Les charges sociales (cotisations à l'AE et au RPC/RRQ) sont-elles exorbitantes et sont-elles responsables de pertes d'emplois? Le transfert des responsabilités vers les municipalités exercera-t-il plus de pressions en faveur d'impôts fonciers régressifs? Quelles en seraient les conséquences pour les femmes, particulièrement pour les femmes plus âgées qui vivent seules? À quoi ressemblerait un régime fiscal équitable pour les femmes? Est-il possible d'en mettre un en place?

5. Réduction de la taille du gouvernement

La réduction de la taille du gouvernement risque-t-elle de se poursuivre? D'après de récents sondages, un mouvement de ressac commence à se manifester face aux réductions. Pourtant, la plupart des partis politiques nationaux semblent favorables à un gouvernement plus petit et proposent des politiques à cette fin. Si les gouvernements réussissent à éliminer les déficits, il pourrait y avoir moins de pressions pour réduire les dépenses gouvernementales. Plusieurs projets de recherche peuvent être suggérés dans ce secteur :

a) Les conséquences d'une fonction publique plus petite pour les travailleuses du secteur public. Le secteur public a offert aux femmes un bon nombre des emplois les plus intéressants sur le plan des salaires et des conditions de travail — infirmières, enseignantes et autres. Cette situation est en bonne partie attribuable à la présence de syndicats forts. Les programmes d'équité salariale et d'équité en matière d'emploi ont aussi été largement mis en œuvre dans la fonction publique, ce qui a peut-être offert plus de possibilités aux femmes. Ces emplois disparaissent alors que des services gouvernementaux sont éliminés ou privatisés. Cela signifie-t-il qu'il y aura une diminution des salaires et des conditions de travail des femmes au fur et à mesure que les travailleuses du secteur public tentent de se trouver des emplois dans le secteur privé? Combien de femmes de la fonction publique ont perdu leur emploi?

b) L'incidence sur les femmes de gouvernements plus petits. Quelles sont les conséquences directes et indirectes pour les femmes? Peut-on s'attendre à ce que les femmes dispensent (gratuitement) les services autrefois offerts par le secteur public? Quelles sont les répercussions sur l'autonomie économique des femmes?

c) La responsabilité individuelle remplace la responsabilité collective. La réduction du rôle du gouvernement signifie que les personnes doivent se débrouiller seules. Comment les femmes sont-elles touchées — lorsqu'elles sont en chômage, handicapées, malades ou à la retraite? Les soins communautaires peuvent-ils remplacer le soutien gouvernemental? S'agit-il d'une nouvelle forme de responsabilité collective? Quel rôle les femmes pourraient-elles être appelées à jouer? Peut-on inciter les hommes à assurer aussi la prestation de soins? Comment? La Suède a déjà eu une Commission royale sur la situation des hommes pour inciter les hommes à assumer une plus grande part des responsabilités familiales. (Renvoi à la « fin du travail ».)

d) La cohésion sociale semble être une nouvelle préoccupation à la mode. Qu'est-ce que cela signifie exactement? Les discussions au sujet de l'expression ont parfois permis de décrire la cohésion sociale comme un processus continu en vue de développer une collectivité offrant des valeurs communes, des défis communs et l'égalité des chances au Canada.

Le caractère vague de ce type de définition peut être problématique dans le contexte d'une recherche fondée sur les rapports sociaux entre les sexes. Les « valeurs communes » sont-elles définies de façon à inclure les valeurs de l'égalité des sexes, par exemple? De plus, pour les chercheuses et chercheurs d'expérience dans les questions liées à l'égalité des femmes, la mention d'« égalité des chances » peut avoir des connotations négatives. Ces personnes connaissent l'existence de la vaste documentation qui démontre que le problème de l'inégalité de personnes qui sont désavantagées au point de départ — comme les femmes — ne peut être réglé adéquatement par l'« égalité des chances ».

Il ne suffira pas de faire de la recherche sur la « cohésion sociale » où les conséquences des rapports sociaux entre les sexes ne sont qu'un des différents éléments à considérer. Il faut, dans le cadre de la recherche dans ce domaine, voir à ce que les enjeux hommes-femmes soient au coeur de la recherche et qu'ils ne soient pas simplement considérés comme une autre dimension de chacun des sujets. Une recherche, par exemple, qui examine des inégalités parmi des groupes, qui sont susceptibles d'engendrer des conflits, pourrait aborder des thèmes comme l'équité transgénérationnelle, les disparités régionales et les écarts entre régions urbaines et rurales - chacune de ces questions pouvant avoir une dimension sur le plan de l'égalité des sexes. Mais, la recherche devrait aussi aborder les inégalités entre les femmes et les hommes. En d'autres mots, l'inégalité toujours présente des femmes peut miner, en soi, la « cohésion sociale ».

La tendance vers des gouvernements plus petits présente aussi de sérieuses conséquences pour les femmes. La recherche sur la cohésion sociale ne devrait pas simplement accepter cette tendance comme un fait. Une autre question de recherche pourrait bien être la suivante : « La cohésion sociale est-elle minée par la tendance vers la responsabilisation de l'individu et la diminution du rôle de l'État? »

e) L'économie de l'après-déficit. Cela existe-t-il? L'élimination des déficits signifiera-t-elle le rétablissement des programmes sociaux? Opterait-on plutôt pour une réduction d'impôt de façon à poursuivre la réduction du rôle de l'État? Quelle est l'ampleur de notre engagement envers des gouvernements plus petits? Des versions nouvelles et améliorées du système de sécurité sociale pourraient-elles être mises au point pour répondre aux besoins d'une société en évolution? De quels genres de programmes aurions-nous besoin? Quel est le rôle du secteur privé? Qu'en est-il des questions d'égalité des sexes dans une économie de l'après-déficit?

6. Transfert de responsabilités vers les provinces

Quelles sont les conséquences économiques du transfert de la détermination des politiques vers les provinces? Les leviers de la politique macro-économique (comme la politique monétaire) se trouvent au niveau fédéral. Les provinces ont certains pouvoirs d'imposition (financiers). Obtiendront-elles d'autres pouvoirs d'imposition? Quels sont les enjeux économiques du transfert de responsabilités? Quelle pourrait en être l'incidence sur les femmes?

7. Nouvelles façons de promouvoir l'égalité des femmes

L'évolution du marché du travail, notamment l'accroissement du travail non standard, signifie que les politiques traditionnelles de promotion de l'égalité économique des femmes, comme l'équité salariale et l'équité en matière d'emploi, pourraient ne plus convenir. Les femmes seront de moins en moins employées dans d'importantes organisations hiérarchiques où ces politiques étaient généralement appliquées. Quelles nouvelles initiatives pourraient être entreprises pour favoriser l'égalité des femmes, compte tenu des autres tendances relevées sur le marché du travail et dans l'économie en général?

Les femmes sont-elles de plus en plus polarisées entre les femmes à faible revenu et à revenu élevé, les femmes ayant un handicap et sans handicap, les immigrantes et les femmes nées au Canada, etc.?

8. Vieillesse de la population

Le vieillissement de la population est probablement la seule projection irréfutable des enjeux clés des vingt prochaines années. Nous disposons de beaucoup de travaux de recherche sur les personnes âgées et les femmes âgées. Il y a en a très peu cependant sur la façon dont les femmes (ou les hommes) se préparent au troisième âge. Plusieurs projets sur le sujet peuvent être envisagés :

a) Préparation à la retraite. Les femmes se préparent-elles bien en vue de la retraite? Qu'est-ce qui les empêchent de le faire? Quels sont les obstacles à la sécurité financière ultérieure des femmes? Quel rôle jouent les responsabilités familiales pendant la vie des femmes? L'évolution des rôles et des structures de la société facilitera-t-elle ou

compliquera-t-elle la préparation des femmes à la retraite? Quelle sera l'incidence des changements aux régimes de pension de l'État?

b) Les transitions que vivent les femmes au cours de leur vie — de la jeunesse au mariage et à la famille, au divorce ou à la séparation, et au rôle de parent seul, au troisième âge et au veuvage. Comment les femmes font-elles ces diverses transitions? Y a-t-il des différences culturelles? Chez les femmes autochtones et membres de groupes minoritaires par exemple? Comment cela affecte-t-il leur autonomie économique à l'heure actuelle et pour l'avenir?

9. La pauvreté des femmes

Maintenant que la pauvreté des enfants est devenu l'enjeu privilégié, le fait que les enfants sont pauvres parce que leurs parents le sont semble avoir été passé sous silence. Il est peut-être temps de revenir sur la question de la pauvreté des femmes. Peut-on encore parler de la « féminisation de la pauvreté »? Dans quelle mesure les femmes sont-elles « pauvres »? Quels rôles le racisme et l'analphabétisme jouent-ils dans la pauvreté? Quelle est l'incidence de la pauvreté sur la santé, l'estime de soi, le mieux-être à long terme des femmes? Quelles politiques innovatrices pourraient être proposées pour contrer la pauvreté chez les femmes?

10. L'autonomie économique des femmes

L'autonomie économique peut-elle être établie et conservée? Quel effet la nature changeante de la « famille » a-t-elle sur elle? Les responsabilités familiales empêchent-elles les femmes de l'atteindre? L'autonomie économique dans les relations de couples, que ce soit de même sexe ou de sexe opposé. Le contexte culturel — l'autonomie économique des femmes est-elle un concept convenable dans toutes les cultures présentes au Canada? Un certain nombre de recherches précises pourraient être entreprises sur cette question :

a) Mise en commun des ressources financières de la famille. Comment les ressources financières sont-elles partagées dans les familles? De nouvelles enquêtes comme l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu et celle sur l'actif et l'endettement pourraient être utilisées pour mener des recherches originales sur cette question.

b) Critère du revenu familial. L'adoption du critère du revenu familial pour les programmes sociaux mine-t-elle l'autonomie économique des femmes? Comment la prestation des programmes sociaux pourrait-elle être assurée de façon à préserver l'autonomie économique des femmes tout en maintenant l'équité entre les familles dont les revenus sont différents?

c) Les conséquences du mariage (ou d'une relation) sur l'autonomie économique des femmes. Quelles sont les conséquences du fait de supposer que les femmes jouissent d'une autonomie économique alors que la réalité est toute autre? L'incidence, par

exemple, des propositions en vue d'éliminer ou de réduire sensiblement les prestations de conjoint survivant du RPC parce que les femmes ont leurs propres pensions.

De nouvelles données sont graduellement disponibles pour appuyer la recherche dans nombre de ces secteurs. L'Enquête sociale générale de Statistique Canada, par exemple, contient une mine de renseignements sur tout, de la prestation de soins et du travail non rémunéré, aux régimes de retraite et aux réseaux de soutien des familles. La nouvelle enquête sur l'actif et l'endettement donnera éventuellement une idée du bien-être économique des femmes. L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu génère de l'information sur le revenu et les ressources financières des familles ainsi que sur l'expérience sur le marché du travail et d'autres questions. Le fichier de l'impôt sur les REER présente des données longitudinales sur l'épargne-retraite et les cotisations aux REER ventilées en fonction du sexe. Dans certains cas, des recherches originales pourraient être commandées avec des fonds pour des enquêtes spéciales ou des tableaux que Statistique Canada serait invité à fournir.

La clé d'un programme de recherche efficace, qui appliquerait une analyse comparative entre les sexes à d'importantes questions économiques à plus long terme, consistera à jeter un regard neuf sur les enjeux qui préoccupent depuis longtemps les femmes, notamment le travail non rémunéré, la pauvreté, l'inégalité parmi la population active rémunérée et l'autonomie économique des femmes, tout en favorisant une analyse réfléchie des nouvelles tendances comme la mondialisation, le vieillissement de la population et la réduction du rôle du gouvernement. L'objectif du présent document est de susciter des discussions sur les nouvelles approches par rapport à l'analyse comparative entre les sexes des enjeux économiques.